

Marie-Claire Kirkland (1924-2016)



Marie-Claire Kirkland est avocate de profession depuis plusieurs années quand elle répond à l'appel de la politique. En 1961, elle est élue députée de la circonscription de Jacques-Cartier, succédant à son père dans cette fonction. Elle devient ainsi la première femme de l'histoire du Québec à siéger au Parlement. Le 5 décembre 1962, elle accède au cabinet de Jean Lesage comme ministre.

À ce titre, elle réalise une importante réforme du Code civil en 1964 qui met fin à l'incapacité juridique des femmes mariées. Celles-ci peuvent désormais exercer une profession, gérer leurs propres biens, intenter des actions en justice et conclure des contrats comme la signature d'un bail pour un logement.

La même année, le premier ministre Lesage confie à Marie-Claire Kirkland d'autres importantes responsabilités en la nommant ministre des Transports et des Communications. Juste avant de quitter la politique active, elle présente le projet de loi créant le Conseil du statut de la femme, en 1973. Elle accède ensuite à la magistrature en devenant juge à la Cour provinciale du Québec, fonction qu'elle occupe jusqu'en 1991.

Acteur emblématique de la Révolution tranquille, pionnière de l'avancement de la cause des femmes, symbole d'une société progressiste, ouverte et égalitaire, Marie-Claire Kirkland aura marqué plusieurs générations pour sa contribution exceptionnelle au Québec moderne. Le souvenir de cette femme de tête et de conviction ne cessera d'inciter les Québécoises à prendre la place qui leur revient dans notre société.

Jules Lasalle



Sculpteur québécois né à Saint-Michel-des-Saints, Jules Lasalle est titulaire d'un baccalauréat en arts plastiques de l'Université du Québec à Montréal (1979). Après des stages à Paris, il s'implique activement dans l'enseignement durant les années 1990. Il dirige actuellement l'atelier de réalisation en sculpture Attitudes enr.

Jules Lasalle a participé à près d'une quarantaine de manifestations culturelles et de projets d'art public depuis 1980. Précisons qu'il est l'auteur de la statue en hommage à Robert Bourassa (2006), située sur la colline Parlementaire. Il a également créé une œuvre en hommage aux femmes des communautés religieuses qui, depuis 1639, ont consacré leur vie à l'instruction et à l'éducation (1997). Ce monument est élevé dans le Vieux-Québec. On lui doit aussi d'autres œuvres dédiées à des femmes marquantes, dont Marguerite Bourgeoys dans le Vieux-Montréal (1988), et Catherine de Saint-Augustin à l'Hôtel-Dieu de Québec (1990).

Enfin, Jules Lasalle est bénéficiaire de bourses remises par la Fondation Hochon en France, le gouvernement du Québec et la Fondation Elizabeth Greenshields à Montréal. Plusieurs autres de ses œuvres font partie de collections publiques et privées.



Place aux citoyens



MONUMENT EN HOMMAGE AUX *femmes* EN POLITIQUE



Le monument en hommage aux femmes en politique souligne la contribution de quatre pionnières dans l'histoire du Québec : Marie Lacoste-Gérin-Lajoie, Idola Saint-Jean, Thérèse Casgrain et Marie-Claire Kirkland.

Marie Lacoste-Gérin-Lajoie (1867-1945)



Marie Lacoste-Gérin-Lajoie prend conscience dès son jeune âge des inégalités envers les femmes de son époque. Toute sa vie, cette femme d'action va lutter pour l'égalité des sexes, bien servie par ses talents de pédagogue, d'organisatrice ainsi que par des convictions inébranlables.

C'est à partir de 1893 qu'elle milite au sein du Conseil national des femmes du Canada. Son intérêt pour le droit lui fait publier, en 1902, son *Traité de droit usuel*. Le succès de cet ouvrage de vulgarisation qui renseigne les femmes sur leurs droits juridiques lui vaut d'être réédité et traduit en anglais.

Marie Lacoste-Gérin-Lajoie suscite la fondation en 1907 de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, un regroupement féministe francophone et catholique. Devenue présidente en 1913, elle en fait une véritable organisation militante dotée d'un journal, *La Bonne Parole*, qui donne de l'ampleur au discours féministe.

En 1908, elle participe activement à la fondation de l'École d'enseignement supérieur pour les jeunes filles. Jusque-là, aucun établissement francophone au Québec ne décernait aux filles le diplôme nécessaire à l'admission aux études supérieures.

En 1921, Marie Lacoste-Gérin-Lajoie est l'une des fondatrices du Comité provincial pour le suffrage féminin. L'année suivante, elle mène une délégation de 400 militantes venues à Québec demander le droit de vote et d'éligibilité des femmes. C'est aussi en grande partie grâce à elle si l'Assemblée législative modifie le Code civil, en 1931, pour donner à la femme mariée le contrôle entier de son propre salaire.

Véritable pionnière, Marie Lacoste-Gérin-Lajoie inspirera toute une génération de féministes : son action annonce les luttes des décennies suivantes.

Idola Saint-Jean (1880-1945)



Le parcours d'Idola Saint-Jean est original à plusieurs égards au sein du mouvement féministe. Professeure de français à l'Université McGill, elle est secrétaire du Comité provincial pour le suffrage féminin à partir de 1922. Elle fonde, cinq ans plus tard, l'Alliance canadienne pour le vote des femmes, l'une des deux plus importantes associations

féministes du Québec. En 1930, elle se présente comme candidate aux élections générales fédérales. Malgré qu'elle ne remporte pas la victoire, elle récolte plus de 3 000 voix en mettant en évidence des thèmes électoraux résolument suffragistes.

Selon elle, le vote des femmes est la clé pour que les gouvernements corrigent les injustices sociales dont elles sont victimes. Indépendante, Idola Saint-Jean réclame notamment l'égalité juridique entre les sexes et l'autonomie financière pour les femmes. Elle mène ses combats sur de nombreuses tribunes dont *La Sphère féminine*, revue qu'elle rédige et publie jusqu'à son décès.

Véritable franc-tireur, Idola Saint-Jean est souvent en rupture avec les autres militantes féministes quant aux moyens à utiliser pour faire triompher leur cause. Elle n'en demeure pas moins l'une des figures dominantes de la lutte pour les droits des femmes au Québec.

Thérèse Casgrain (1896-1981)



Fille de Rodolphe Forget, grand financier et homme politique, Thérèse Casgrain fait sa marque en consacrant sa vie à l'avancement de la cause féministe et à l'aide aux plus démunis.

Très tôt, elle participe activement à la lutte du Comité provincial pour le suffrage féminin. En 1927, le Comité se scinde en deux

mouvements distincts dont l'un, la Ligue des droits de la femme, est mené par Thérèse Casgrain jusqu'en 1942.

Son réseau social et politique fait d'elle une militante influente qui ouvre aux féministes les portes des cénacles du pouvoir. Son époux, Pierre Casgrain, est vice-président de la Chambre des communes à Ottawa. Membre du club des femmes libérales, elle convainc Adélard Godbout, en 1938, d'inviter 40 femmes au congrès du Parti libéral et réussit à inscrire le suffrage féminin au programme de cette formation. Puis, Thérèse Casgrain encourage le nouveau premier ministre Godbout à tenir tête au cardinal Rodrigue Villeneuve qui, en 1940, s'oppose toujours à l'adoption de cette mesure.

Elle fait ensuite le saut en politique active. Bien qu'elle ne réussisse pas à se faire élire aux élections fédérales et provinciales, elle devient la première femme à diriger un parti politique au Canada, le Parti social-démocrate (1951-1957).

Tout au long de sa vie, l'esprit d'initiative et l'implication sociale de Thérèse Casgrain la poussent à fonder plusieurs associations et organismes à caractère politique. Elle participe notamment à la fondation, en 1966, de la Fédération des femmes du Québec et siège comme sénatrice indépendante en 1970 et en 1971 au Parlement d'Ottawa.